



Décret 1277-2000 du 26 décembre 2000

État civil (conformément à la CNI ou au passeport)

Adresse e-mail :

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Information relative à la protection des données à caractère personnel :

Les informations collectées dans ce dossier sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Université de Montpellier (163 rue Auguste Broussonet - 34090 MONTPELLIER) pour :

- la gestion administrative de la pédagogie et de la scolarité des étudiants (gestion des inscriptions via notamment des services numériques, gestion comptable des paiements et remboursements de droits, préparation des sessions d'examens et gestion des épreuves, saisie des notes et résultats, gestion des stages, gestion des thèses, gestion des extractions pour la CPAM, gestion des dossiers sociaux des étudiants auprès du Cnous) ;
- la réalisation de traitements à des fins de statistiques ;
- la mise en œuvre d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants ;
- l'accès à certains services de l'université (activités sportives hors maquettes, médecine préventive, service commun de documentation (SCD) ;
- l'accès à certains services informatiques (ENT, MOODLE, universités numériques thématiques) ;
- l'organisation des élections des représentants des usagers aux différentes instances de l'Université.

Le traitement de ces données est nécessaire à l'exécution de la mission de formation initiale et continue dévolue au service public de l'enseignement supérieur par l'article L123-3 du Code de l'éducation.

L'ensemble des champs à renseigner sur le dossier est obligatoire. A défaut, l'établissement ne serait pas en mesure de gérer la scolarité de l'étudiant et de permettre à celui-ci d'accéder aux différents services proposés.

Les données personnelles recueillies ici en format papier sont conservées pour une durée d'utilité administrative de 10 ans, et en version informatique pour une durée de 50 ans.

Les destinataires de ces données sont :

- les universités et écoles partenaires de l'Université de Montpellier ;
- les éditeurs de contenus ou de services pédagogiques liés à l'Université de Montpellier ou accessible via l'ENT ;
- les autorités de tutelles (le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Rectorat) ;
- les organismes liés à la vie étudiante tels que le Crous, le Cnous, la CPAM ;
- les partenaires de l'Université de Montpellier tels que le Céreq, Ernst & Young, le bureau Veritas, AFNOR, la Région Occitanie, la DRESS, l'Observatoire National de la Vie Etudiante, les centres de formation d'apprentis.

Conformément au RGPD, vous disposez :

- des droits d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ;
- du droit à la limitation du traitement de vos données personnelles ;
- du droit d'opposition au traitement de vos données personnelles.

Pour l'exercice de ces droits ou pour toute question relative aux traitements de données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Montpellier (dpo@umontpellier.fr).

Par ailleurs, vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).